

Offre de stage « exploitation des données concertation énergie » à la Commission nationale du débat Public

Présentation de la CNDP

La CNDP est une autorité administrative indépendante dont le rôle est de faire respecter et d'assurer mise en place des procédures de démocratie participative prévues par le code de l'environnement ou promues de manière volontaire par les pouvoirs publics. Ces procédures doivent permettre aux citoyens de contribuer à l'élaboration des décisions sur les projets et les politiques publiques à fort impact socio-économique et environnemental, et permettre aux décideurs d'être éclairés par les contributions et par l'expression du public. En cela, la CNDP veille au respect du droit d'information et de participation du public dans les processus d'élaboration des projets d'aménagements et d'équipement d'intérêt national, ainsi que des plans et programmes nationaux et territoriaux ayant une incidence sur l'environnement

Depuis sa mise en place en 1995, la CNDP a organisé 104 débats publics et près de 400 concertations et missions de conseil ou d'appui partout en France et sur des projets de grande ampleur et stratégiques pour le développement du pays. Avec une activité en très forte croissance, la CNDP est de plus en plus perçue comme défenseuse des droits des personnes à être informées et à participer aux décisions impactant l'environnement. Elle s'appuie sur un large réseau de 225 garantes et sur 17 délégués de région. Pour assurer ces missions, la CNDP dispose d'une équipe de 13 personnes placées sous la responsabilité de la présidente de la CNDP.

Contexte

Le gouvernement a annoncé l'organisation d'une concertation nationale sur le système énergétique de demain au dernier trimestre 2022 et début 2023. Cette concertation a pour but de nourrir les débats préparatoires de la future loi de programmation énergie-climat. Le Gouvernement a souhaité que cette concertation soit garantie par des garantes et des garants expérimentés issus de la CNDP dans un « comité de garantie ». Le comité de garantie sera composé de quatre personnes qui veilleront au respect des principes de la CNDP et organiseront la restitution de la parole du public.

Missions

La mission du ou de la stagiaire auprès du « comité de garantie » s'articulera autour de ces principaux axes :

1/ Exploitation des données issues des modalités de la concertation (environ 80%)

Sous la responsabilité des quatre garant.e.s du comité de garantie, le ou la stagiaire participera à l'exploitation des données issues de toutes les modalités de la concertation (participation en ligne, réunions d'initiatives locales, tour de France des régions, etc.).

Il ou elle aidera à la rédaction des documents de restitution.

2/ Participation à diverses tâches du comité de garantie (environ 20%)

Dans le cadre de la mission des garant.e.s, le ou la stagiaire pourra être amené.e à organiser et participer à des rendez-vous, à rédiger des compte-rendu, etc.

Compétences requises

- Niveau Bac + 4/ + 5 (à dominante environnement, aménagement du territoire ou participation du public)
- Aisance rédactionnelle
- Réactivité, bon sens de l'organisation, autonomie et rigueur
- Sens du contact et dynamisme

Modalités

A partir d'octobre 2022

Durée : 6 mois

Lieu : dans les locaux de la CNDP au 244 boulevard Saint Germain 75007 PARIS
(télétravail possible au bout de deux mois)

Stage conventionné et rémunéré (minimum légal), 50% des transports

Vous pouvez adresser votre CV et une lettre de motivation à :

rh@debatpublic.fr